



--COPIE DE : TARIFS DES FORMALITÉS EN MATIÈRE DE SÛRETÉS MOBILIÈRES

Inscription de privilèges et nantissements

(janvier 2024)

- Privilèges de vendeur de fonds de commerce
- Nantissements de fonds de commerce (conventionnel - mesure conservatoire)
- Nantissements de fonds agricole ou d'un fonds artisanal
- Nantissement judiciaire
- Nantissements de parts sociales (conventionnel)

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux) : 17,8 €

Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux) : 20,16 €

Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (sans frais postaux) : 78,79 €

Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (avec frais postaux) : 81,16 €

Pour une créance supérieure à 41600€ (sans frais postaux) : 118,19 €

Pour une créance supérieure à 41600€ (avec frais postaux) : 120,55 €

- Nantissement de parts sociales (judiciaires): dépôt d'acte en annexe du registre du commerce et des sociétés: 7,63 €
- Gages sans dépossession

Pour une créance inférieure à 7800€ (sans frais postaux) : 8,9 €

Pour une créance inférieure à 7800€ (avec frais postaux) : 11,27 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (sans frais postaux) : 20,36 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (avec frais postaux) : 21,43 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 57,19 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : 59,56 €

- Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires

Pour une créance inférieure à 20800€ : 8,9 €

Pour une créance supérieure à 20800€ : 39,41 €

- Privilèges du Trésor en matière fiscale

Pour une première inscription : 1,92 €

- Nantissements de fonds de commerce (substitution)

La formalité est gratuite. Il n'est dû aucun émolument pour les inscriptions provisoires et définitives

- Mesures d'inaliénabilité décidées par le tribunal en application des articles L. 626-14 et L. 642-10 du code de commerce y compris la radiation

Sans frais postaux : 19,07 €

Avec frais postaux : 21,43 €

- Crédit bail en matière mobilière
- Contrat de location

Sans frais postaux : 17,8 €

Avec frais postaux : 20,16 €

- Contrat de vente avec clause de réserve de propriété

Sans frais postaux : 7,63 €

Avec frais postaux : 10 €

- Déclaration de créance en cas d'apport de fonds de commerce

Avec frais postaux: 4.72€

- Warrant agricoles

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux):18,73 €

Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux):21,1 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux):82,93 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux):85,3 €

- Publicité des prêts et des certificats de non paiement des chèques postaux

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux):8,9 €

Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux):11,27 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux):39,42 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux):41,78 €

- Immatriculation des bateaux de rivières

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux):64,36 €

Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux):64,36 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux):64,36 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux):64,36 €

- Hypothèques maritimes:

Pour une créance inférieure à 100 000€ (sans frais postaux):64,36 €

Pour une créance inférieure à 100 000€ (avec frais postaux):66,72 €

Pour une créance comprise entre 100 000€ et 10 000 000€ (sans frais postaux):150,16 €

Pour une créance comprise entre 100 000€ et 10 000 000€ (avec frais postaux):152,52 €

Pour une créance supérieure à 10 000 000€ (sans frais postaux):1072,51 €

Pour une créance supérieure à 10 000 000€ (avec frais postaux):1074,88 €

- Saisie de navires

Pour une créance inférieure à 100 000€ (sans frais postaux):64,36 €

Pour une créance inférieure à 100 000€ (avec frais postaux):64,36 €

Pour une créance comprise entre 100 000€ et 10 000 000€ (sans frais postaux):64,36 €

Pour une créance comprise entre 100 000€ et 10 000 000€ (avec frais postaux):64,36 €

Pour une créance supérieure à 10 000 000€ (sans frais postaux):64,36 €

Pour une créance supérieure à 10 000 000€ (avec frais postaux):64,36 €

Renouvellement

- Privilèges de vendeur de fonds de commerce
- Nantissements de fonds de commerce (conventionnel - mesure conservatoire)
- Nantissements de fonds agricole ou d'un fonds artisanal
- Nantissement judiciaire
- Nantissements de l'outillage et du matériel d'équipement
- Inscription de gage des stocks
- Nantissements de parts sociales (conventionnel)

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux) : 10,2 €

Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux) : 12,56 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 24,17 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : 26,53 €

- Gage sans dépossession

Pour une créance inférieure à 7800€ (sans frais postaux) : 6,38 €

Pour une créance inférieure à 7800€ (avec frais postaux) : 8,75 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (sans frais postaux) : 11,48 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (avec frais postaux) : 13,85 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 30,54 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : 32,9 €

- Privilège du trésor en matière fiscale

Tarif du renouvellement (sans frais postaux): 2.56€

- Warrants agricoles

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux):9,37 €

Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux):11,74 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux):41,48 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux):43,85 €

Radiation totale d'inscription de privilèges et nantissements

- Privilèges de vendeur de fonds de commerce
- Nantissements de fonds de commerce (conventionnel - mesure conservatoire)
- Nantissements de fonds agricole ou d'un fonds artisanal
- Nantissement judiciaire
- Nantissements de l'outillage et du matériel d'équipement
- Gage des stocks
- Nantissements de parts sociales (conventionnel)

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux) : 21,62 €

Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux) : 23.98 €

Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (sans frais postaux) : 82,62 €

Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (avec frais postaux) : 84.98 €

Pour une créance supérieure à 41600€ (sans frais postaux) : 122,02 €

Pour une créance supérieure à 41600€ (avec frais postaux) : 124.38 €

- Gages sans dépossession

Pour une créance inférieure à 7800€ (sans frais postaux) : 10,2 €

Pour une créance inférieure à 7800€ (avec frais postaux) : 12.56 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (sans frais postaux) : 20,36 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (avec frais postaux) : 22.72 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 58,49 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : 60.85 €

- Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux) : 8,9 €

Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux) : 11,27 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 39,41 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : 41,77 €

- Privilèges du Trésor en matière fiscale

Sans frais postaux : 1,92 €

Avec frais postaux : 4,28 €

- Crédit bail en matière mobilière
- Contrat de location

Sans frais postaux : 17,8 €

Avec frais postaux : 20,16 €

- Contrat de vente avec clause de réserve de propriété

Sans frais postaux : 7,63 €

Avec frais postaux : 10 €

- Warrants agricoles

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux):18,73 €

Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux):21,1 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux):82,93 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux):85,3 €

- Hypothèques maritimes et saisies de navires:

Pour une créance inférieure à 100 000€ (sans frais postaux):64,36 €

Pour une créance inférieure à 100 000€ (avec frais postaux):66,72 €

Pour une créance comprise entre 100 000€ et 10 000 000€ (sans frais postaux):64,36 €

Pour une créance comprise entre 100 000€ et 10 000 000€ (avec frais postaux):66,72 €

Pour une créance supérieure à 10 000 000€ (sans frais postaux):536,26 €

Pour une créance supérieure à 10 000 000€ (avec frais postaux):538,62 €

- Mesures d'inaliénabilité décidées par le Tribunal en application des articles L.626-14 et L.642-10 du code de commerce y compris la radiation

La formalité est gratuite (comprise dans l'inscription)

- Publicité des prôtements et des certificats de non paiement des chèques postaux

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux):8,9 €

Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux):11,27 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux):39,42 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux):41,78 €